

CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE -1 AN

Formation diplômante permettant d'exercer en centre de beauté.

Diplôme minimum obligatoire pour exercer en esthétique.

Objectifs de la formation :

Le CAP permet aux futures esthéticiennes de pratiquer les soins esthétiques classiques en leur apportant les connaissances théoriques nécessaires à leur compréhension et application.

- Maîtriser les soins du visage, des mains et des pieds, le maquillage, les soins de beauté et de bien-être
- Maîtriser les techniques d'épilation et de beauté des ongles
- Maîtriser la cosmétologie, la biologie, la technologie des appareils et la connaissance du milieu du travail liées à ces techniques esthétiques
- Assurer la démonstration et la vente des produits de soin, maquillage et parfumerie, pouvoir participer à la vie de l'institut de beauté et gérer la clientèle
- Posséder les connaissances juridiques et techniques nécessaires au bon déroulement des soins.

Prérequis

- Tous les candidats devront **avoir 18 ans révolus** avant le 31 décembre 2024.
- **Pour les candidats étrangers** : seuls les titulaires de carte de séjour en cours de validité pour l'année scolaire seront acceptés au sein de notre centre.
- **Pour toute dispense de l'enseignement général** : Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau III (CAP/BEP) et produire une copie du diplôme.

NB : L'enseignement général **n'est pas** dispensé au sein de l'école.

Modalités et délais d'accès

Rentrée de septembre 2023 : Inscription durant toute l'année scolaire précédente.

Les candidatures seront examinées :

- sur dossier
- entretien individuel.

Pour obtenir le dossier d'inscription, il est nécessaire d'adresser un mail à : contact@pbaecole.com. Vous serez convoqué.e par la suite à l'entretien individuel qui se déroule en **présentiel ou en visio-conférence**.

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Puisqu'une des valeurs que nous prônons est l'inclusion, PBA porte une attention particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. C'est pourquoi, nous recommandons au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin que nous puissions l'accueillir dans des conditions optimales. **Vous pouvez nous contacter au 01 47 24 10 10.**

Organisation de la formation :

Durée de la formation : **490 heures** en centre de formation

Dates : du 21 septembre 2023 au 14 juin 2024.

Option : stage de 210 heures, soit 6 semaines en institut réparties sur l'année selon le calendrier.

Alternance : La formation peut être réalisée en alternance au rythme de 2 jours de cours par semaine et 3 jours chez l'employeur.

Validation par bloc de compétence possible : Blocs 1, 2 ou 3 indiqués dans le programme

Lieu : PBA – 22 rue des Venêts – 92000 NANTERRE

Déroulement de la formation :

- **Des professeurs spécialisés** et passionnés possédant une expérience de plus de 5 ans dans leur(s) spécialité(s) dispensent les cours.
- **En pratique**, vous travaillerez en binôme, et serez donc tour à tour modèle et stagiaire.
- **Les candidats sont présentés par le centre de formation au diplôme d'Etat du CAP esthétique** qui a lieu entre les mois de mai et juin de chaque année.

Les candidats sont présentés aux 3 Blocs, (Bloc 1 – bloc 2 et Bloc 3) de l'enseignement professionnel :

Bloc 1 – A : Mise en situation professionnelle et évaluation théorique liée à la pratique

Bloc 1 – B : Prévention santé environnement : épreuve écrite

Bloc 2 : Mise en situation professionnelle et évaluation théorique liée à la pratique

Bloc 3 : Présentation à l'oral du dossier de vente et sketch de vente sur la vente d'une prestation ou d'un produit

Coût de la formation :

Coût total : 4 000 € nets - en financement personnel – possibilité de règlement en plusieurs fois

Nous consulter pour un financement par un organisme dans le cadre de la formation continue (OPCO, CPF-Transition, FAF, FIFPL, etc.).

Le prix s'entend hors kit professionnel obligatoire pour passer le CAP à la charge de l'élève. Il peut être fourni par l'école au tarif en vigueur, à prix coûtant, lors de la rentrée scolaire.

Le prix comprend l'enseignement théorique professionnel et la pratique, les produits et accessoires mis à disposition des élèves tout au long de l'année scolaire.

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Accompagnement individualisé
- Mises en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Outils pédagogiques

- Utilisation des supports de cours, présentation PowerPoint – Brainstorming – plateau technique avec le matériel, les accessoires et les consommables adaptés

Débouchés – Formations complémentaires :

Les débouchés sont multiples, de nombreuses opportunités s'offrent à vous :

Création ou gérance d'un Institut ou d'une Parfumerie, Esthéticienne à domicile, Esthéticienne en Institut, Parfumerie, Salon de Coiffure, Esthéticienne démonstratrice, Esthéticienne en cabinet de Dermatologie, de Kinésithérapie, Esthéticienne en Pharmacie, etc.

Taux de réussite – session 2022 : 86%

Taux d'insertion à 6 mois : 75% sur les promotions 2021 et 2022

Taux de satisfaction stagiaires : 94% session 2022

Suite de parcours : possibilité de poursuivre avec le CQP Spa Praticien ou le CQP Styliste ongulaire, le BP ou le BTS d'esthétique

Equivalence et passerelles : pas d'équivalence ni de passerelle pour cette formation

Formations complémentaires proposées chez PBA :

- CQP Spa Praticien
- CQP Styliste d'Ongles
- Socio-Esthétique
- Stages de Perfectionnement
- MBE – Praticien Massage Bien-être

PROGRAMME COMPLET

BLOC 1 - A : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds, soins de beauté et de bien-être

(coef. 6) – Pratique et écrite de 3h45

- Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
- Réalisation de maquillage du visage
- Information, conseil et conduite d'une prestation UV
- Mettre en œuvre des protocoles techniques de soins esthétiques
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage

BLOC 2 : Techniques esthétiques liées aux phanères

(coef. 4) - Pratique et écrites de 2h30

- Réalisation d'une épilation
- Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
- Réalisation de soins des ongles
- Réalisation de maquillage des ongles
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
- Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage des ongles

BLOC 3 : conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut

(coef. 4) – Oral de 40 mn

- Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Suivi et fidélisation de la clientèle
- Organisation du planning de rdv
- Mise en valeur et promotion de produits, de prestations
- Organiser un planning de rendez-vous
- Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

BLOC 1 - B : Prévention Santé Environnement (PSE) :

(coef. 1)

- L'individu dans l'entreprise
- L'individu et son parcours professionnel
- L'individu : consommateur avisé
- L'individu au poste de travail
- L'individu et la prévention des risques

Pour rappel, PBA ne prépare pas aux Unités d'enseignement général suivantes :

- UG 1 Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique
- UG 2 Mathématiques – sciences physiques et chimiques
- UG 3 Éducation physique et sportive
- UG 4 Langue vivante

Unité facultative

UF UNITÉ FACULTATIVE

- Arts appliqués et cultures artistiques

Rappel : Dispense des examens d'EG pour les candidats(e)s titulaires d'un CAP, BEP, Baccalauréat ou diplôme supérieur reconnu en France.

En cas d'échec à l'examen les bénéficiaires des notes égales ou supérieures à 10 seront conservés pendant cinq ans.

MODALITES D'EVALUATION

Déroulement des épreuves de l'examen du CAP Esthétique

EP1 : Techniques esthétiques du visage des mains et des pieds.

Épreuve pratique et écrite (coefficient 6)

Durée : 3 h 45 dont 1h pour l'évaluation de la PSE

L'épreuve EP1 du CAP Esthétique se déroule en deux parties :

- **Première partie écrite : 45 minutes – 30 points**

Le candidat prend connaissance de la situation professionnelle et détermine le type de peau de la cliente. Il répond au questionnement en mobilisant les savoirs associés.

- **Deuxième partie pratique : 2h – 70 points**

Le candidat met en œuvre sur son modèle les techniques esthétiques correspondant aux attentes de la cliente de la situation professionnelle :

- soins visage : **45 points**
- soins des mains ou des pieds : **10 points**
- maquillage : **15 points**

Et pour finir l'épreuve PSE (Prévention Santé Environnement) : notée sur **20 points** et inclus dans EP1.

EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères

Épreuve pratique et écrite (coefficient 4)

Durée : 2 h 30

L'épreuve EP2 du CAP Esthétique se déroule en deux parties :

- **Première partie écrite : 30 minutes – 20 points**

Le candidat prend connaissance de la situation professionnelle et répond au questionnement en mobilisant les savoirs associés.

- **Deuxième partie pratique : 2h – 60 points**

Le candidat met en œuvre sur son modèle les techniques esthétiques correspondant aux attentes de la cliente de la situation professionnelle :

- épilation des sourcils : **10 points**
- épilation de deux zones sur corps (aisselles, 1/2 jambe, cuisse, avant-bras, maillot simple et brésilien) : **30 points**
- soins ongles (soin des mains ou pieds, maquillage des ongles avec vernis classique laqué ou french ou maquillage des ongles avec vernis semi permanent) : **20 points**

EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être / Relation avec la clientèle et vie de l'institut

Épreuve orale (coefficient 4)

Durée 40 minutes

L'épreuve EP3 du CAP Esthétique se déroule en deux parties :

- **Première simulation – 40 points**

Le candidat réalise une simulation de vente d'un produit cosmétique ou d'une prestation esthétique dans un espace de vente contextualisé, au cours de laquelle une prise de rendez-vous sera effectuée (5 minutes de préparation et 10 minutes de sketch)

- **Deuxième simulation : 40 points**

Le candidat doit présenter un dossier de vente, réalisé par lui-même, durant 10 minutes maximum. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury (15 minutes maximum).